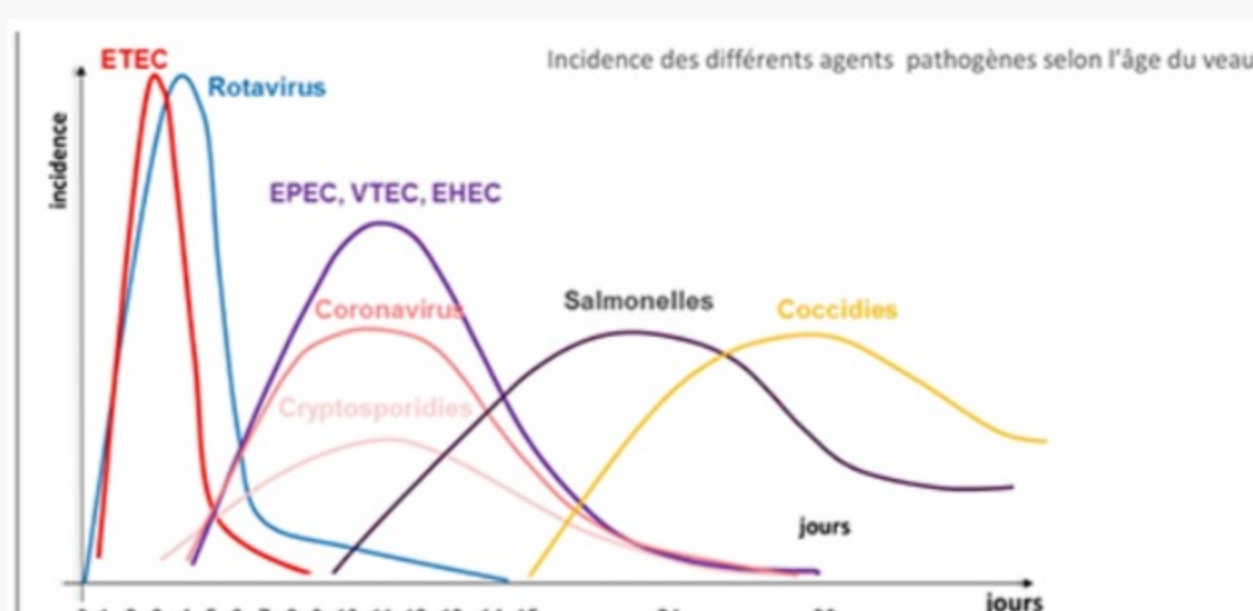


## Agents pathogènes

Quel agent pathogène possible selon l'âge du veau ?



## Examen clinique

Nécessité d'évaluer différents paramètres :

- Aspect des selles : consistance, couleur, odeur, présence de glaires ou de sang (frais ou digéré)
- Etat général du veau : absence de réflexe de succion, anorexie, abattement, ataxie, muqueuses congestionnées, décubitus, paralysie
- État d'hydratation : persistance du pli de peau, œil enfoncé
- Prise de température
- Bruit de flot (contenu digestif liquide)

## Traitement adapté selon le niveau d'atteinte

- Diarrhée bénigne ou ponctuelle :
  - présence d'une diarrhée peu marquée, pas de déshydratation, veaux avec attitude normale, réflexe de succion présent, animal debout, température normale (38,5-39 ° C) ou hyperthermie (40° C)
  - traitements :
    - arrêt total de l'alimentation lactée 24 h, puis transition alimentaire sur 2-3 jours + pansement intestinal.
    - antibiotique par voie orale si nécessaire pendant 3 jours maximum ou antibiothérapie parentérale si nécessaire 3 à 5 jours maximum.
- Diarrhée bénigne fréquente
  - cf supra mais plusieurs veaux atteints simultanément ou dans un laps de temps très court (3 veaux atteints à la suite sur 24-48 h)
  - appel pour INTERVENTION du vétérinaire (éventuellement nouvelles analyses de laboratoire, nouveaux traitements et nouvelles mesures de prévention)
- Diarrhées graves
  - critères d'alertes :
    - altération de l'état général
    - déshydratation : œil creux, extrémités froides, absence du réflexe de succion, bouche sèche, décubitus,
    - hyper ou hypothermie
  - conduite à tenir :
    - appel pour INTERVENTION du vétérinaire
    - en attendant : réchauffer et réhydrater le veau

## Recommandations permettant d'évaluer l'efficacité du traitement

- amélioration des signes cliniques au bout de 12 h
- en absence d'amélioration, appel du vétérinaire

## Appel du vétérinaire dès qu'un critère d'alerte est présent :

- aggravation malgré traitement.
- non guérison à 12 -24 h.
- mortalité d'un veau.
- plus de 2 à 3 veaux malades en même temps semblant relever de la même pathologie.
- rechute
- échec des mesures de prophylaxie mises en place

## Prévention sanitaire

### Hygiène du vêlage

- Utilisation d'une case de vêlage
- Assistance au vêlage : propreté de l'intervenant et du matériel
- Réanimation du veau : suspension < 1 minute /aspersion avec de l'eau froide
- Désinfection du cordon
- Curage si température > 36 °C à 10 cm de profondeur

### Gestion du colostrum

- alimentation et complémentation minéralo-vitaminique des mères
- prophylaxie des maladies parasitaires des mères
- vaccination des mères contre les diarrhées néonatales du veau si nécessaire
- contrôle de la première prise colostrale :
  - quantité et précocité : 4 litres dans les 6 premières heures
  - qualité (pèse colostrum, œdème mammaire, pertes de lait, veaux « voleurs »)
  - hygiène et propreté de la mamelle
  - en cas de doute sur la qualité ou la quantité, faire boire un colostrum de remplacement (banque colostrale ou spécialité)

### Hygiène du logement

- parc de vêlage nettoyé entre deux vêlages
- parc à veaux avec paillage suffisant
- densité dans les parcs à veaux
- isolement des premiers malades

En cas d'épisode de diarrhée et notamment lors de cryptosporidiose : **nettoyage et désinfection sont indispensables !**

Il faut :

- Enlever toute la litière et le fumier de l'enclos et vider la mangeoire
- Laver l'enclos avec un détergent et laisser agir le produit pendant 10 minutes
- Sur la surface encore humide, vaporiser le désinfectant
- Attendre que le milieu soit complètement sec avant de réintégrer un animal
- La mangeoire et la buvette doivent être rincées

## Prévention médicamenteuse

- Vaccination des mères contre les principaux agents pathogènes : protocole à discuter avec votre vétérinaire
- Administration au veau le plus tôt possible après sa naissance (dans les 4h) d'une solution enrichie en anticorps